



Conseil phytosanitaire Bilan de campagne

Viticulture Côtes du Rhône Nord

Année 2023

Bilan réalisé par les conseiller(e)s spécialisé(e)s : Amandine Fauriat, à partir des observations effectuées dans le cadre du réseau d'observations de parcelles : Bulletin de Santé du végétal et Zoom Viti Côtes du Rhône Nord (Chambre d'agriculture de la Drôme)

La Chambre d'agriculture de l'Ardèche est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.
N° d'agrément IF01762

Jeudi 19 octobre 2023
n°793

Bilan de campagne 2023

Sommaire

- 1- Bilan climatique et phénologique
- 2- Bilan sanitaire
 - 2.1. Mildiou
 - 2.2. Oïdium
 - 2.3. Black-Rot
 - 2.4. Maladies du Bois
 - 2.5. Tordeuses et Botrytis
- 3- Bilan maturation

Conseil stratégique phytosanitaire et Formations

Rédacteurs :

CAVE DE TAIN L'HERMITAGE
Nicolas RAVEL
06-25-05-43-65
service.viticole@cavedetain.com

CAVE COOPERATIVE DE ST DESIRAT
MICHAEL SEGUIER
m.seguier@cave-saint-desirat.fr
06-43-15-30-03

CH. AGRICULTURE ARDECHE
Amandine FAURIAT
06-07-60-48-03
amandine.fauriat@ardeche.chambagri.fr

CH. AGRICULTURE DRÔME
Sébastien. LARNAUD
06-27-79-28-79
Sebastien.larnaud@drome.chambagri.fr

Avec la participation :

Asso. Syrah Recherche et
Développement

Cave Coopérative de Tain l'Hermitage

Synd. AOC Cornas

Synd. AOC Crozes-Hermitage

Synd AOC St Joseph

Synd AOC St Péray

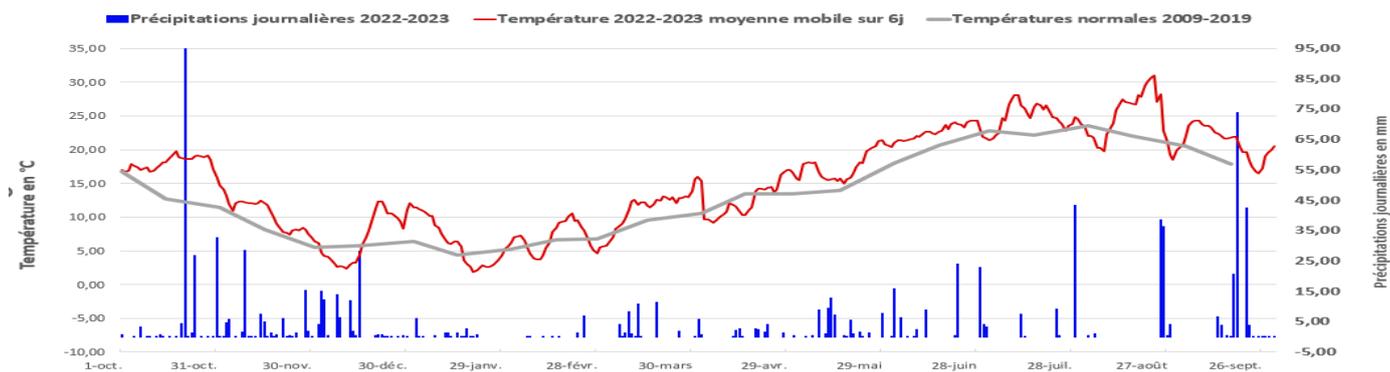
CHAMBRES D'AGRICULTURE DE
LA DROME ET DE L'ARDECHE



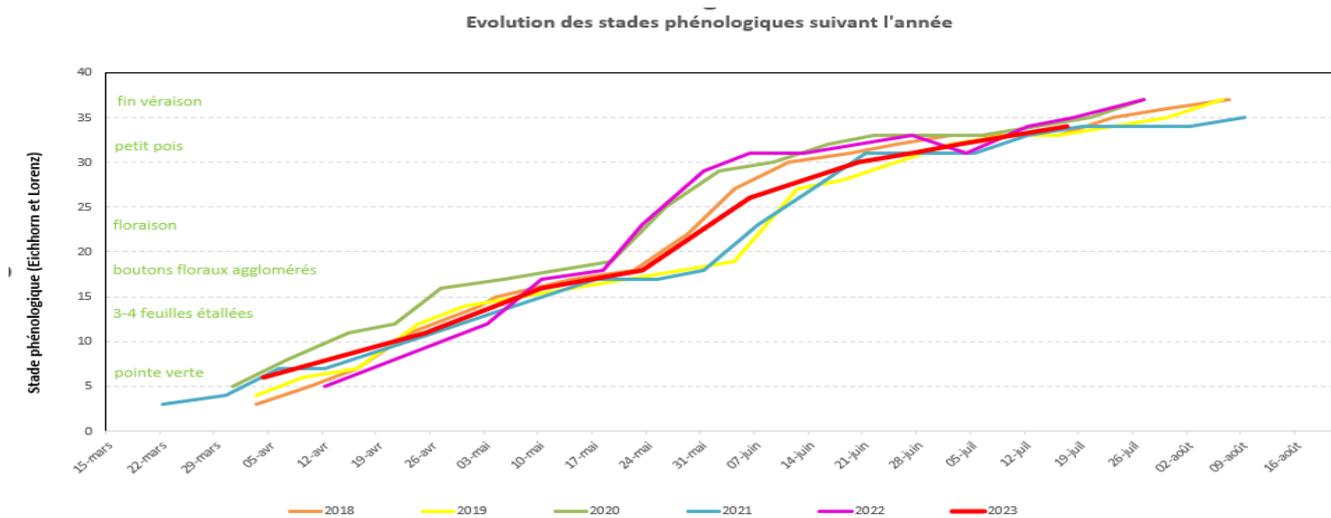
I- Bilan climatique et phénologique

L'année 2023 est marquée par des conditions climatiques extrêmes qui se sont succédé, (températures au-dessus des normales, canicule, répartition pluviométrique irrégulière et grêle). Ces événements ont touché différentes zones de notre secteur de façon contrastée et variable.

Les données climatiques présentées dans les graphiques ci-dessous sont issues de la station météorologique de Mercuriol, du Comité Météo Drôme Ardèche



Bilan climatique de la saison 2023 pour la station de Mercuriol, comité météo Drôme Ardèche.



Comparaison des stades phénologiques de 2023 aux années de références

Un début d'année déficitaire en pluie

Au cours de l'automne 2022-2023, les pluies ont été importantes en septembre octobre, et décembre 2022. Elles sont absentes pour les mois de janvier février 2023 et très faible en mars avril 2023.

Les 4 premiers mois de l'année ont donc reçu un cumul de pluviométrie d'à peine 88 mm, ce qui faisait redouter une année similaire à 2022 : chaude et déficitaire en eau.

L'hiver a été plutôt doux malgré des passages réguliers de températures enregistrées sous les moyennes. Le débourrement en 2023 est précoce.

Les températures du mois d'avril sont légèrement inférieures aux moyennes et légèrement supérieures pour le mois de mai. L'avancée de la vigne s'est par conséquent atténuée au printemps.

Une pluviométrie constante et régulière lors de la saison végétative

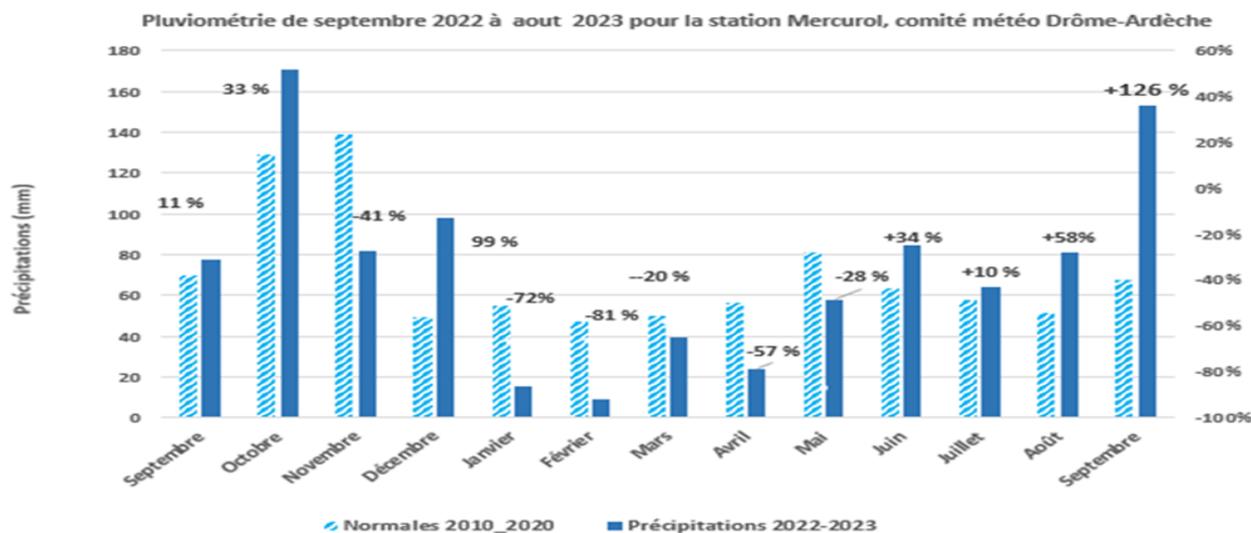
Un premier épisode pluvieux très attendu est survenu le 13 et le 14 mai avec environ 35 mm sur le week-end. Cet épisode pluvieux a été suivi par une succession de pluies modérées 10 et 20 mm régulières et fréquentes se succédant jusqu'à la fin juin.

Encore une saison avec des températures élevées supérieures aux moyennes des 10 dernières années.

Les températures ont la plupart du temps été supérieures aux moyennes décennales en mai, juin (voir juillet et août). Seul 3 périodes de quelques jours de fraîcheur se sont intercalées.

Les pluies régulières et les températures élevées ont permis aux vignes d'exprimer une vigueur végétative importante. Ces pluies et ces températures ont favorisé la minéralisation issue des apports organiques cumulés ces dernières années, ce qui a vraisemblablement joué dans cet aspect verdoyant et poussant du feuillage, quand le mildiou était maîtrisé. (Le taux d'azote d'ailleurs plutôt élevé dans les mouts confirme ce phénomène)

La floraison a eu lieu au début du mois de juin avec une précocité dans les moyennes des derniers millésimes.



Bilan des précipitations mensuelles de la saison 2022-2023 pour la station de Mercuriol, comité météo Drôme Ardèche

Premiers signes de sécheresse en juillet sur sol superficiel accentué par la canicule du mois d'août.

Avant les pluies du 29 juillet accompagnant l'orage de grêle, le bilan des pluies est de seulement 250 mm sur les 7 premiers mois. Ce cumul est constitué par des pluies essentiellement prolifiques pour la partie superficielle des sols. Elles ont permis aux vignes d'avoir continuellement de l'eau nécessaire pour sa croissance sur les mois de mai et juin.

Ces cumuls de pluie finalement plutôt modérés couplé aux températures élevées ont engendré des signes de sécheresse (jaunissement des feuilles perceptible) dès la mi- juillet sur les sols les plus séchants.

En conséquence, les baies sont restées peu volumineuses, sur ces zones sensibles et vulnérables à la sécheresse de notre vignoble. Ces vignes ont été d'autant plus fragilisées par la canicule d'août qui a accentué ce phénomène, engendrant une récolte faible avec des baies petites.

La gestion des couverts végétaux et des enherbements parfois dans ces cas-là, a dû être soumise à une réflexion adaptée au cas par cas suivant la nature du sol et la réaction de la vigne.

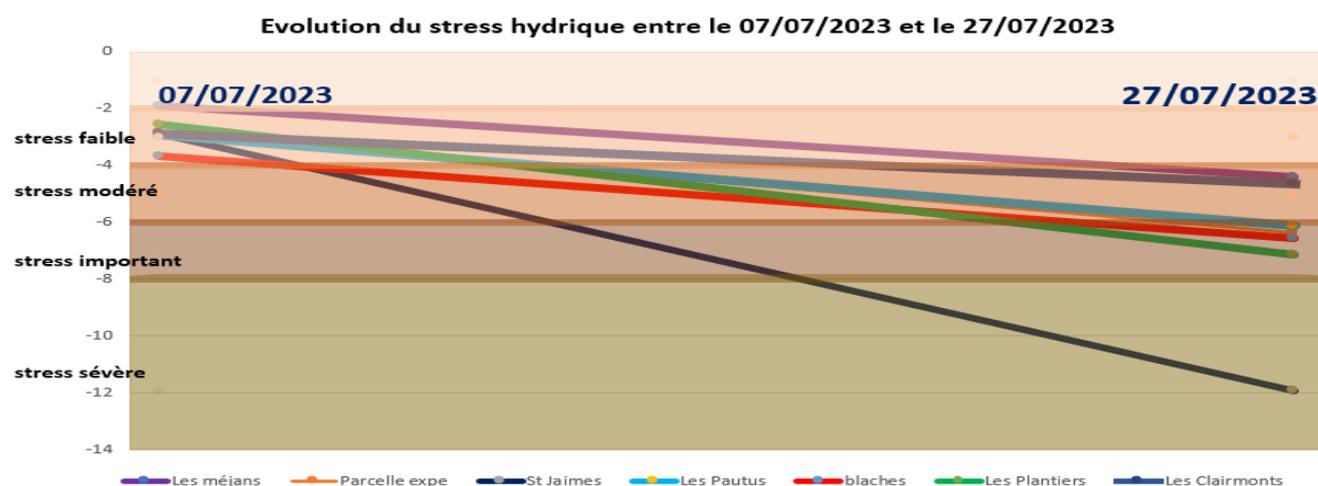
L'enherbement non maîtrisé, laissé trop tard dans la période végétative a souvent amplifié la contrainte hydrique sur certaines parcelles. Cependant en fonction de la flore présente et de sa nature, il n'est pas toujours nécessaire d'envisager sa destruction. La plupart des plantes annuelles sèchent en conditions de stress et permettent de conserver un mulch tout en protégeant le sol de la chaleur. (Voir article zoom décembre).

Potentiel de base chambre à pression, réseau stress hydrique.

(fin juillet : Situation de stress hydrique, stress modéré à sévère suivant les parcelles)

La mesure des potentiels de base par la chambre à pression, du réseau montre que les parcelles du réseau étaient toutes en confort hydrique début juillet, et ont évolué vers un stress hydrique plus ou moins marqué fin juillet.

Certaines parcelles du vignoble du réseau commençaient même à être en contrainte hydrique importante et une parcelle (Saint James) était en stress sévère avec des valeurs équivalente aux mesures de 2022. Ces vignes en sols superficiels ont manqué d'eau lors de la croissance des baies en juillet.



Mesures du potentiel hydrique foliaire de base

Bilan hydrique (graphique ci-dessous à gauche)

Les bilans hydriques simulaient à la fin juillet une contrainte hydrique forte pour les sols à RU faible et une contrainte hydrique modérée pour les sols à forte RU. L'épisode du 29 juillet est bien marqué et permettait aux courbes de sortir des zones critiques, bien que celles-ci replongeaient rapidement sur la première période d'août.

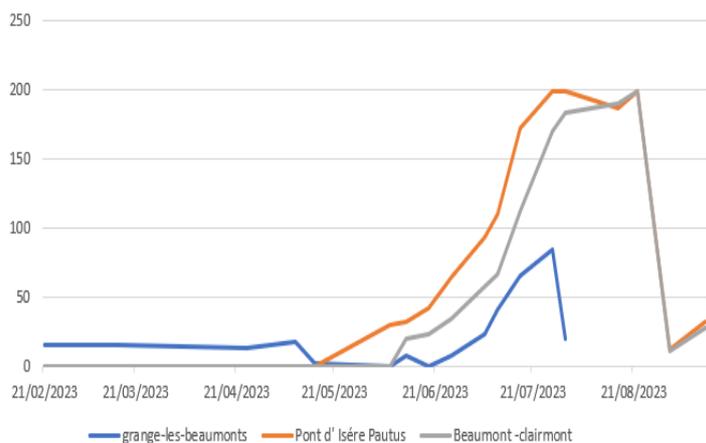
Sonde tensiométrique entre 50 et 75 cm (graphique à droite)

Les sondes tensiométriques sont montées continuellement et graduellement à partir de la fin mai pour atteindre leur maximum fin juillet. (Plus d'eau disponible). Les pluies de 30-50 mm (suivant les secteurs), de l'orage du 29 juillet n'ont pas permis de régénérer la réserve en eau profondeur du sol, (60 et 70 cm) sur les secteurs sud du Crozes Hermitage.

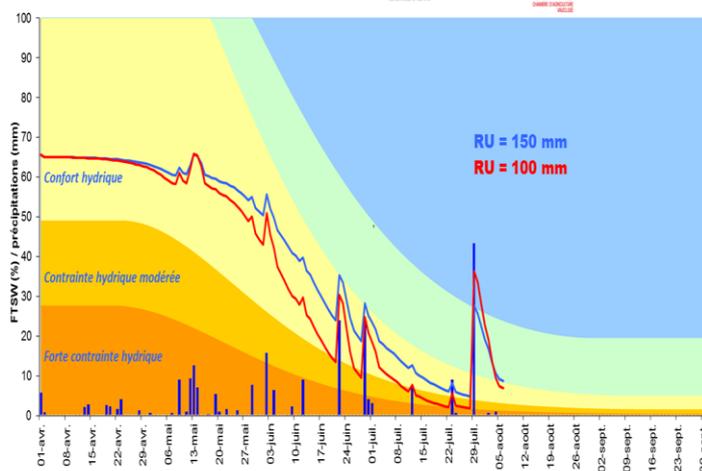
Sur les sols plus profonds de Granges-les-Beaumont, les pluies de mi-juillet ont régénéré les sols en profondeur dès la mi-juillet (50 cm)

Alors que sur les deux parcelles de Crozes, Il a fallu attendre les 80 mm du 24/08 pour permettre une recharge complète et en profondeur des sols, après la canicule du mois d'août.

Graphique des résultats moyens des sondes tensiométriques
(profondeur moyenne 70-50 cm)



Bilans hydriques calculés sur Mercuriol - 2023



Evolution des mesures des sondes tensiometriques

Bilan hydrique

Bilan hydrique de l'année

Les différentes méthodes de mesure sont cohérentes et permettent de bien représenter le schéma hydrique de l'année du vignoble que l'on peut résumer ainsi :

Aucune contrainte hydrique jusqu' au début juillet cette année, puis diminution de la réserve en eau assez rapidement sur tout le mois de juillet, avec des sols à Ru faible à sec à la fin juillet. Les vignes qui commençaient alors à être en stress hydrique parfois de façon importante sur ce type de sol.

Les pluies du 29 juillet ont surtout profité au sol argileux alors que celle du 24 août ont régénéré plus généralement et en profondeur l'ensemble des sols du Crozes- Hermitage.

Comme en 2022 un épisode pluvieux fin aout a mis un terme à la canicule

La canicule a commencé début août dans la région et s'est accentuée vers le 10 août, (16 jours d'affilés du 09/08 au 25/08 ont enregistré des températures supérieures à 32 degrés avec un pic à 41 le 22/08).

Cette canicule a engendré un blocage de la maturation autour du pic de chaleur du 22 août, sur l'ensemble du secteur, les sols étant particulièrement sec sur cette période de canicule. (réf graph sonde tensiometrique)

L'activité du vignoble a repris que très progressivement son process de maturation, début septembre quelques semaines après les pluies abondantes du 25 août. (80mm). Ces pluies, localement accompagnée de forte grêle, ont engendré par ailleurs une reprise de la croissance végétative du vignoble qui s'est prolongée tout le mois de septembre.



Des dégâts de brûlure thermique, de la semaine du 20 au 25 août se sont parfois rajoutés au symptôme de sécheresse.

Des épisodes grêle récurrent de grêle

Cette année a été marquée par une succession d'épisodes de grêle :

-22 mai sur le nord du saint Joseph avec Limony et Mallevall notamment

-22 juin sur la partie centrale, Sarras Ardoix, Ozon, Sècheras notamment

-6 juillet sur le nord du saint Joseph Limony, Charnas, notamment.

Le plus dévastateur a eu lieu le 29 juillet partant des bas de coteau de Mauves et à traverser sur un large couloir tout le Crozes Hermitage.

Le 22 juillet sur quelques communes du saint Joseph, autour de Chateaubourg

Le secteur Cornas saint Péray ont été touchés les 12 et 24 juillet

La vallée de la Cance et une partie du Nord Ardèche le 25 août a subi un épisode de grêle ayant engendré des dommages très importants par endroit.

Malgré l'ampleur des dégâts avec des épisodes souvent tardifs dans la saison la possibilité de récolte étaient souvent compromises. Néanmoins les vignes ont pu, pour presque toutes arriver à maturité grâce à une météo très favorable.

Cette météo a permis à la fois de refaire très rapidement un feuillage et de limiter le développement du botrytis en août (Temps sec entrecoupé d'épisodes pluvieux courts et intenses), et ensuite de rattraper leur retard en septembre, aidés par des rendements hélas souvent amputés et faibles.

Ces récoltes ont nécessité un tri important, que ça soit à la machine par un réglage très pointu ou la vendange à la main. La table de tri, quand elle était à disposition a pu également avoir son importance cette année.

Un point spécifique sera fait au zoom de décembre sur l'effet des filets sur l'évaluation de leur efficacité et les contraintes d'investissement et de mise en place notamment par des comptages réalisés sur ce secteur après l'épisode du 29 Juillet.

Episode cévenol et température encore largement au-dessus des normales pour l'arrière-saison

Un épisode cévenol du 17 septembre a causé des dégâts assez importants dans les Côteaux avec des éboulements de terrasses dans la partie moyenne du Saint Joseph. Ces effondrements et ravines nécessiteront parfois un gros travail de remise en état.

2- Bilan sanitaire

I Mildiou, une année très difficile

Des conditions très favorables au mildiou jusqu' à fin juin

Deux premiers foyers primaires de mildiou ont été repérés de façon très isolée dès le début du mois de mai, et de ce fait le zoom 775 du 10 mai a préconisé un démarrage précoce de la protection cette année.

Le premier épisode pluvieux favorable au mildiou a eu le lieu les 12 et 13 mai.

L'apparition des foyers primaires s'est généralisée dès la fin du mois de mai, mais avec une fréquence plutôt faible. Il était alors difficile d'anticiper la virulence qu'on allait subir au mois de juin.



Au mois de juin, les épisodes pluvieux (entre 20 et 30 mm) se sont succédé tous les 8-13 jours, ce qui correspond globalement à la durée d'un cycle pondéré par la température. Respectivement il a fait (le 4- 6 juin 23 mm, le 12 juin 9 mm, le 22 juin 23.9 mm et enfin 27 mm du 2 au 1^{er} juillet).

Ces pluies ont permis à 4 cycles de se succéder sur le mois. (Voir graphique ci-dessous)

Ces pluies, la plupart du temps arrivant en début de soirée ont permis de maintenir un climat humide qui s'est maintenue toute la nuit jusqu'au matin.

La vigne n'étant pas particulièrement en avance en juin est resté à un stade de sensibilité élevé (floraison-taille poids) tout le mois expliquant aussi les dégâts sur grappe.

Modélisation de la succession des cycles du mildiou en fonction des pluies à partir de l'apparition des foyers primaires

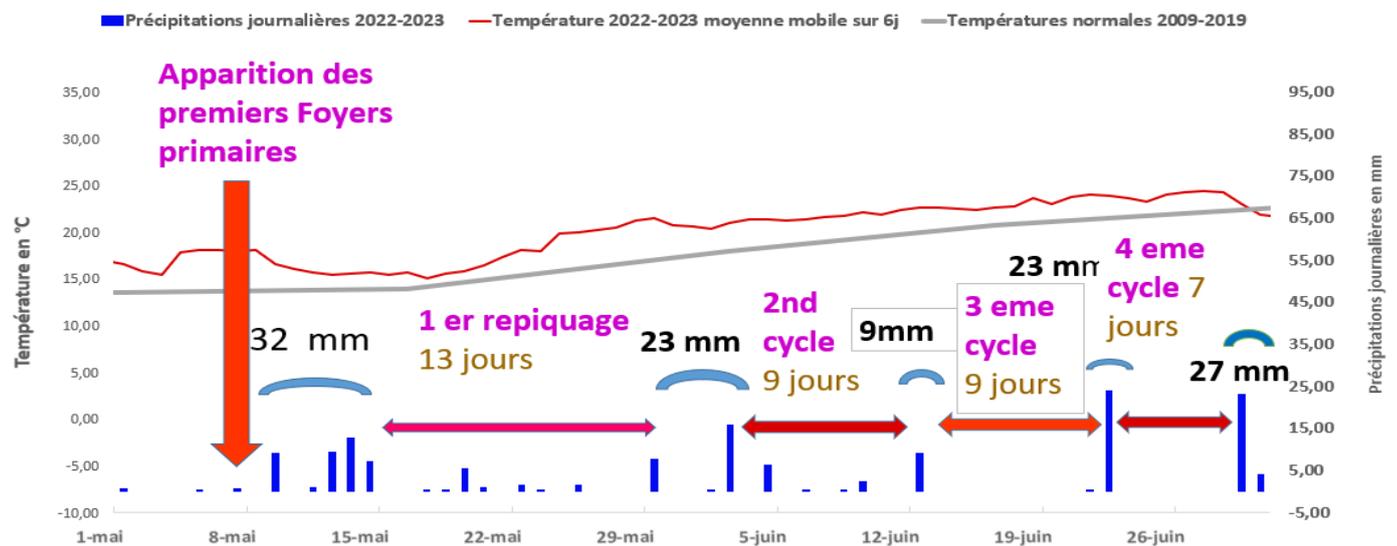


Schéma des cycles du mildiou en mai juin

Situation fin juin- début juillet

La plupart des parcelles de Marsannes et dans une moindre mesure les Roussannes ont été très fortement atteintes au niveau du feuillage, elles présentaient alors pour la plupart, des symptômes de rot gris plus ou moins importants, entraînant des pertes de récolte variable.

La moindre faille ou problème dans l'application des traitements a été tout de suite préjudiciable cette année, allant pour quelques rares parcelles à la perte totale de récolte.

Les pluies variables d'une commune à l'autre dans nos secteurs ont aussi joué un rôle sur l'intensité du mildiou cette année....

A la fin juin les Syrah plutôt préservées jusqu'alors ont vu leurs jeunes feuilles sur la partie haute être très fortement touchées, les vignes étant très poussantes encore à cette période.

La situation à la fin juin était très inquiétante même si les pertes de récolte ne concernaient alors que quelques parcelles.

Evolution en juillet

Le mois de juillet plutôt sec avec seulement un petit épisode pluvieux le 13 juillet (Mercuriol), avant la tempête du 29 juillet et le maintien d'une protection sans relâche, ont permis de contenir le mildiou et finalement de préserver la récolte dans les moyennes globale du vignoble.

Le feuillage sur une très grande majorité des parcelles qui n'avait pas été épargnés des attaques a pu globalement être préservé pour permettre une bonne maturation avec un mildiou mosaïque plutôt discret, encore une fois sur les vignes pas trop touchées.

Cependant sur les parcelles les plus touchées, le mildiou et le rot brun a cependant continué sa progression et ceux malgré des traitements très rigoureux, amplifiant insidieusement les dommages.

Stratégie de traitement cette année

Les pluies régulières ont obligé les vignerons conventionnels à : -ne faire aucun relâchement -à tenir voir à resserrer les cadences dans leur traitements - à respecter scrupuleusement les nombres d'application et l'alternance des familles chimiques ;

Les vignerons en agriculture biologique ont été obligés de traiter après chaque pluie la plupart du temps suffisante pour avoir un effet lessivable. Ils ont donc multiplié les traitements, pour maintenir une situation saine au niveau des frappes ou alors tenter d'enrayer une situation délicate et de limiter les pertes de récolte.

Le nombre de traitement nécessaires en lutte biologique a très souvent dépassé les 10 passages sur la plupart des exploitations. Les 4 kg/ha de cuivre ont parfois été dépassé et le lissage sera alors nécessaire cette année pour respecter la dose maximale en certification.

Bilan fin de saison

Perte de volume

Finalement le feuillage a plutôt été préservé et les repiquages ont eu lieu essentiellement sur jeunes feuilles lors des pluies du mois de juillet sans vraiment altérer le feuillage pour la maturation du raisin.

La perte de récolte est variable et est difficilement chiffrable, mais il était très difficile ne pas avoir au moins une parcelle avec quelques dégâts sur grappes cette année.

Ps La vigilance contre le mildiou sera naturellement bien accrue l'année prochaine, mais pour rappel il n'y a aucun intérêt à traiter avant l'apparition des foyers primaires sauf sur situation très particulière, (bordure de ruisseau par exemple).

Les toutes premières tâches sont recherchées avec attention par l'équipe de technicien zoom sur les secteurs les plus sensibles et mentionnées dès leur apparition pour déclencher le début de la protection.



Rot gris



Rot brun



2 Oïdium, pression comparable à 2022

Le début de la protection a été préconisée à partir de fin avril- début mai sur les parcelles à historique et cépages blancs de la région qui était déjà au stade 12 (5 à 6 feuilles étalées), soit autour du 25 avril pour les parcelles les plus précoces.

Le démarrage de la protection a été préconisé (zoom 774-775) entre le début et la mi-mai pour la majorité des parcelles de syrah quand le stade 8-9 feuilles étalées était atteint.

Les premières tâches sur feuilles sont apparues autour de la mi-mai avec une intensité assez importante.

Les premières inflorescences avec de l'oïdium ont été repérées juste après la floraison.

A la fermeture de la grappe, des foyers d'oïdium dans des zones d'entassement ont été repérées régulièrement dans des parcelles sensibles.

La protection anti-mildiou par nécessité très rigoureuse, voire à cadence raccourcie, a par de ce fait engendré une bonne couverture anti-oïdium cette année.

L'oïdium assez virulent cette année a été globalement bien maîtrisé.



Oïdium sur feuilles et sur grappes

3 Black-Rot certains secteurs touchés

La pluviométrie de l'année favorable au mildiou l'a été également pour le black rot. Le printemps chaud et humide a permis à ce champignon de se montrer plus qu'à l'habitude sur notre secteur. Pour rappel une attaque l'année passée début juillet 2022, assez faible en fréquence et en intensité, avait été constatée en plaine et bas de côteaux, elle a aussi pu laisser un inoculum présent pour cette année.

Les premières tâches ont été observées assez tôt à la fin du mois de mai avec des repiquages parfois importants dès début juin. Les premières attaques sur grappes sont perçues dès la mi-juin.

Ces parcelles ont nécessité un traitement spécifique avec parfois des opérations en vert spécifique pour aérer la zone des grappes. Cette vigilance a permis finalement de limiter sa progression et son impact sur grappes.

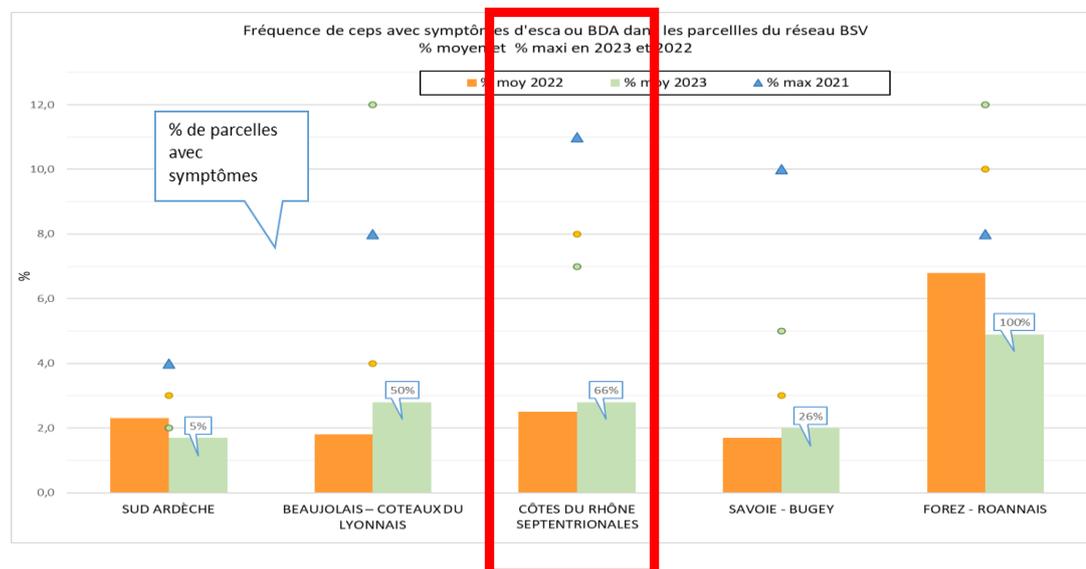
Parfois il est apparu plus spontanément courant juin avec des attaques directement sur baies et entraînant alors quelques dégâts sur ces parcelles.

Le période sèche du mois de juillet août a aidé à stabiliser la progression des symptômes.

En fonction des caractéristiques du printemps 2024, cette maladie sera à surveiller, notamment sur les parcelles protégées uniquement par les produits de contacts.

4 Maladies du Bois plus de symptômes cette année

ESCA- BDA



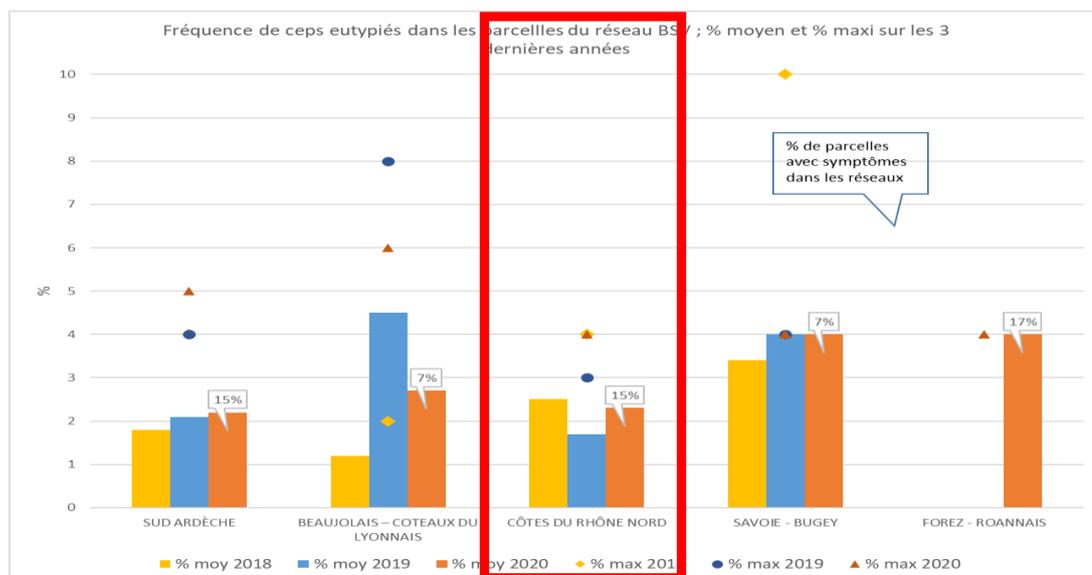
Source Graphique : Bilan BSV 2023

La proportion de parcelle touchée augmente de 40% à 66% entre 2022 et 2023, pour rappel 2022 reste une année à faible expression de la maladie.

Et le nombre de ceps touchés reste quasiment identique autour de 2%

Notre secteur reste dans la moyenne des autres vignobles d'AURA en termes de symptômes.

Eutypiose



La maladie reste visible mais beaucoup moins présente que l'esca, le % de ceps symptomatiques par parcelle autour de 2% et le nombre de parcelles touchées reste limité.

Nous semblons être l'un des vignobles d'AURA les moins touchés.

5 Tordeuses peu de pression cette année

Suite à l'année 2022 avec une pression en première génération élevée la zone confusée s'est plutôt étendue en 2023 dans la région.

Le vol de première génération commence fin avril jusqu'à mi-mai et le piégeage est très faible cette année, le comptage des glomérules indique un nombre de parcelles avec un seuil de traitement quasiment nul.

Le vol de seconde génération plutôt tardif par rapport à l'année dernière a commencé mi-juin pour finir début juillet. Le comptage des pontes et des perforations indique une pression faible où seulement quelques parcelles ont montré un niveau de population dépassant légèrement le seuil de traitement.

Le vol de troisième génération a commencé mi-juillet avec une pression toujours faible, marquée par peu de ponte observée, et seulement quelques dégâts de troisième génération ont été répertoriés au mois d'août confirmant la faible pression constatée cette année.

6 Botrytis et Pourriture acide

Année plutôt saine mais un risque sous-jacent très menaçant sur la période des vendanges



Botrytis cinerea sur grappes

Les orages de grêle du 29 juillet et du 25 août ont plus ou moins marqué, l'ensemble de la vendange, faisant craindre une année favorable au Botrytis.

De plus dès la mi-août les pellicules sont apparues fragiles et fusantes.

Finalement le temps sec a permis à la vendange de rentrer dans un état sanitaire satisfaisant jusqu'à début septembre.

Le botrytis et la pourriture acide ont véritablement commencé leur développement avec un temps plutôt humide en septembre.

Les épisodes cévenols annoncés pour le 18 septembre ont accéléré les récoltes des raisins encore sur pieds bien que certaines parcelles récoltées après cette date aient maintenu un état sanitaire souvent encore convenable.

3- Bilan maturation

Des blocages de maturité engendrant des degrés qui ne reflètent pas l'année chaude, des équilibres souvent faibles en acidité et des maturité phénoliques plutôt aboutis en générale.

Lors du premier prélèvement du 16 Août le millésime 2023 se trouve alors dans les moyennes des 10 derniers millésimes. A ce stade le rapport acidité/ degrés est également dans les moyennes.

Lors de la première partie de la canicule les degrés ont évolué rapidement avec un gain de 2 degrés en 7-8 jours en moyenne mais l'intensité et la durée de la canicule ont ralenti et bloqué les maturités après le 20 Aout. Les pluies (80 mm à Mercuro) du 25-26 aout n'ont pas permis de remettre la maturation en marche rapidement, alors que la vigne a repris rapidement sa croissance végétative.

Les sucres n'ont pratiquement pas évolué pendant 2 semaines alors que l'acide malique a continué d'être dégradé, et dans une moindre mesure l'acide tartrique.

Les premiers blancs ont été rentrés précocement dès la fin août pour garder le meilleur équilibre naturel.

Au cours de la maturation les phénomènes de concentration lors de la canicule et de dilution, par suite des pluies du 25 Août ont été plutôt modérés.

Les degrés ont d'abord repris progressivement leur évolution profitant du beau temps du mois de septembre. la maturité phénolique a profité également de ces bonnes conditions de septembre.

Les vendanges ont pu réellement commencer sur le vignoble à partir du début septembre et sont rentrées encore assez rapidement en 15 jours, avec la crainte de voir la vendange se détériorer avec les pluies annoncées entre le 12 et 21 septembre.

La maturité était dans l'ensemble satisfaisante mais pas toujours optimale avec parfois des parcelles trop chargées présentant des tanins un peu verts.

Le millésime 2023 est donc marqué des degrés plutôt faibles, bien inférieurs à 2020,2019,2018,2017, et encore une fois des acidités faibles avec des niveau de potassium élevé.

Ce millésime caractérisé par une année contrastée au niveau météo, difficile au niveau pression sanitaire est de ce fait plutôt hétérogène en fonction de la réaction des vignes à ces différents phénomènes.

Finalement le millésime 2023 s'annonce comme prometteur au niveau qualitatif.